



**BAREME OFFICIEL
DES COMMISSIONS
PIERRE CONCHEZ IMMOBILIER**

LA TRANSACTION

Montants TTC 20 % calculés sur le montant de la transaction réalisée

ces honoraires à la charge du vendeur, comprennent la rédaction du compromis et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

MONTANT DE LA COMMISSION				
5 500 €	pour une vente inférieure ou égale à	60 000 €		
9,10%	pour une vente comprise entre	61 000 €	et	114 000 €
8,00%	pour une vente comprise entre	115 000 €	et	174 000 €
6,50%	pour une vente comprise entre	175 000 €	et	404 000 €
5,50%	pour une vente comprise entre	405 000 €	et	704 00 €
5,00%	pour une vente supérieure à	705 000 €		
Honoraires forfaitaires d'Estimation (gratuit si suivi d'un mandat de vente)		350 €		

LA LOCATION

Bail type Loi ALUR (habitation principale, meublée ou vide	Propriétaire	&	Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	-		-
Honoraires afférentes aux visites, à la constitution du dossier, et à la rédaction du bail	Plafonnés à 1 mois 1/2 du loyer CC		Plafonnés à 1 mois 1/2 du loyer CC
- STUDIO / T1	8 € TTC / m2		8 € TTC / m2
- APPARTEMENT	6 € TTC / m2		6 € TTC / m2
- MAISON	5 € TTC / m2		5 € TTC / m2
Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux	3 € TTC / m2		3 € TTC / m2

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT
TVA 20 % sur toutes nos prestations

SARL **PIERRE CONCHEZ IMMOBILIER** au capital de 7 622,45 € - RCS Pau 43213643000027
Carte professionnelle CPI 6402 2016 000 005 243 - CCI de Pau Béarn
Caisse de garantie Socaf - 26 avenue de Suffren - 75015 PARIS Montant 140.000 €